

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	8 (1879)
Heft:	11
Rubrik:	Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

française par Larousse, qui entr' autres améliorations importantes, est illustré d'environ 1500 figures, complétant et précisant le sens des mots définis en donnant une idée de la forme des objets et des êtres qu'ils représentent. C'est là une inovation importante qui fait de cet ouvrage un répertoire éminemment utile, *écrit en deux langues* se prêtant un mutuel appui : la langue maternelle restreinte à notre nationalité ; la langage du dessin, commune à tous les peuples, *universelle* en un mot.

Nous recommandons d'autant plus volontiers cette nouvelle édition qu'elle ne diffère pas sensiblement de prix avec l'ancienne, puisque l'on peut actuellement se procurer le *Nouveau Dictionnaire* illustré pour 2 fr. 60 au lieu de 2 fr. 50 que coûte le même ouvrage sans vignettes. Quant au *Dictionnaire complet* qui outre ce que renferme le précédent est enrichi d'une partie artistique, bibliographique et littéraire, son prix n'a pas varié et reste ainsi fixé à 3 fr. l'exemplaire.

Les instituteurs ou institutrices qui désirent recevoir le *Nouveau Dictionnaire* de Larousse proprement dit peuvent se le procurer au prix de faveur de 2 fr. 40, et le *Dictionnaire complet*, de même, à raison de 2 fr. 80 en s'adressant jusqu'au 15 décembre prochain au plus tard au *Secrétariat du Département de l'Instruction publique du Valais, à Sion*.

On est prié de bien préciser lequel des deux ouvrages l'on désire recevoir. Le personnel enseignant peut également s'adresser dans le même but à MM. les inspecteurs scolaires lors de leur prochaine visite des écoles. Ces Messieurs se feront à nul doute un plaisir de se constituer à cette occasion les intermédiaires des régents et régentes pour faire parvenir leurs demandes à qui de droit.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le 5 octobre, le comité de la Société fribourgeoise a confirmé M. Blanc-Dupont, comme président-caissier ; et M. Robadey Aimé comme secrétaire de la Société.

Dans la même réunion, il a décidé que les trois questions suivantes seraient mises à l'étude pour être discutées à la réunion générale qui aura lieu à Romont en 1880.

1^{er} De l'influence de la religion dans l'enseignement populaire.
2^e Que doivent faire les instituteurs et les autorités scolaires pour que les jeunes gens qui quittent les écoles primaires n'oublient pas de quinze à vingt ans ce qu'ils y ont appris.

3^e Des expositions scolaires permanentes ; utilité de ces expositions.

Pour se conformer à la décision prise à l'assemblée de Courtion, le comité a nommé : MM. Perriard, directeur ; Schriber, Siedler et Siber, professeurs, membres d'une commission chargée de préparer un recueil de chants pour les écoles primaires.